

COMPRENDRE MA FICHE PHOENIX

Nom de l'établissement : LPA Roche des bois-St-Germain

Nom:

Service total

Discipline principale Professeur principal: Indemnité ISOE part modulable comprise entre 895 et 1409 € suivant les classes

Prénom:

Discipline associée

Professeur coordonnateur:

Enseignant en charge du ruban pédagogique dans les filières avec CCF.

Heures contrat (en heures/semaine) Heures supplémentaires (en heures/semaine) 18 0,5 x

36 = 36 =

648.0 heures/année 18.0

666,0

heures/année heures/année

Site: LPA Roche des Bois – E								
Ensemble d'élèves	Classe	Nombre d'élèves	Module- Discipline	Contenu	Heures/ année enseignant	Equivalent heures théoriques	Prises en compte pour (**)	
1ére CGEA 1	Bac Pro 1/2 CGEA/Système à dominante élevage	22	MG4- Biologie- Ecologie	Biologie écologie	43.5	43.5	1C /	
1 ^{er} CGEA 2	Bac Pro 1/2 CGEA/Système à dominante élevage	21	MG4- Biologie- Ecologie	Biologie écologie	43.5	43.5	Exclu 1C	
1 ^{er} STAV	Bac Techno ½ STAV (production)	18	M7-2 Biologie- Ecologie	M7	45,0	45,0	1C,maj	

1 ere chaire: 1C s'affiche s'il s'agit d'un « ensemble d'élèves (groupe)» comprenant des élèves de 1 ere, Term. ou BTS.

Exclu 1C: S'affiche si un cours identique est donné deux fois dans la même classe administrative

Majoration: Maj s'affiche s'il s'agit d'un groupe de moins de 20 élèves

Term Bac techno ½ 16 M7-2 77,5 77,5 1C,maj **STAV STAV** La pluri, l'AP, Term Bac techno 1/2 16 30,0 30,0 1C,maj HVC, EIE ... STAV STAV relève du FAF coef.1 BTS BTS 2/2 1 logie 112 140.0 1C,maj. aquaculture Term S BAC S 2/2 biologie 198 198

Total (1) des attributions horaires face à face de l'ensemble de sites de l'établissement :

AUTRES ACTIVITES =

Coordination -

SCA ATTRIBUE

sous

TOTAL(1)

0.5 h /classe à ccf. (1.5 h en BTS)

série

scientifique

(Coef.0.5) Attribué par le directeur après consultation des IRP.

TOTAL AUTRES ACTIVITES

SCA-Suivi de stage **SCA-Concertation SCA-Autres**

> projet séjour

Total SCA ATTRIBUE

72.0 36.0 72,0 36,0

31,0 15,5 44,0 22,0 30,0

> 20,0 10,0 10,0 5,0

> > 36.0

-36,0

105,0 52,5

36,0

-36,0

coopération ou agroécologie si non dotée, développement durable.

Concerne la coordination, les décharges synd. et/ou lorsque

l'établissement est doté pour « l'enseigner à produire

autrement » ou pour « coopération internationale ».

L'enseignant se voit crédité de 36 h (1 heure hebdo) s'il exerce au total 216 h (6x36h) affichée 1C en (1^{ere}, Term ou Bts).

Le suivi de stage s'entend de la recherche à

la finalisation du rapport ou dossier.

Un minimum de 18 h de concertation est

imposé pour un temps plein.

Projet: d'établissement, pédagogiques

(organisation d'un voyage, citoyenneté...),

TOTAL (2) = Total des autres activités + Total SCA attribué

Heure de première chaire Maioration Minoration

Le « autres » doit être précisé.

Total (3)

Total général (1) + (2) + (3)

Date et signature de l'agent attestant avoir pris connaissance de sa fiche individuelle

> Le chef d'établissement a obligation de remettre une copie à l'agent.

Date et signature du président

Majoration de 36 h si vous enseignez plus de 288 h dans des classes de moins de 20 élèves.

IRP: Instance Représentative du Personnel

HVC: Heure de Vie de Classe

FAF: Face à Face

EIE: Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement

MAP: Module d'Adaptation Professionnelle

AP: Accompagnement Personnalisé

Cfdt: FORMATION ET ENSEIGNEMENTS PRIVÉS

COMPRENDRE MA FICHE PHOENIX

PHOENIX : Logiciel ou système « d'exploitation » des personnels ?

La Fep-CFDT dénonce l'iniquité d'un outil conçu non pas pour améliorer nos conditions de travail, mais pour faire des enseignants et des élèves la « variable d'ajustement » du manque de moyens de l'enseignement privé!

Ce que permet « PHOENIX »:

- Numériser la fiche de service.
- Attribuer à tous **un minimum** 18 h de concertation pour un temps plein
- préciser le contenu et le volume du SCA « attribué »

Ce que nous dénonçons dans « Phoenix » :

- Le SCA est la principale « variable d'ajustement » du manque de moyens :
 - o Le temps de suivi de stage est trop souvent minimisé
 - o Le temps de concertation de 18 H est bien insuffisant au regard du travail effectif
- Le SCA « Attribuable » calculé dans Phoenix est différent du SCA « attribué » pour l'enseignant.
 - o Le SCA est calculé différemment entre le public et le privé!
 - o Le SCA « attribuable » n'est pas communiqué pour maintenir l'agent dans l'ignorance.
 - o Le chef d'établissement décide du SCA « attribué » dans l'enseignement privé
- Le logiciel « Phoenix » n'impose aucune contrainte de respect des grilles horaires.
 - o Les référentiels ne sont pas nécessairement respectés pour les élèves
 - Les enseignants doivent atteindre les mêmes objectifs en moins de temps en raison du manque de postes.
- Le temps consacré aux examens en fin d'année n'est pas pris en compte automatiquement.
 - Les enseignants du privé assurent la même mission de délivrance des diplômes que les collègues du public mais BENEVOLEMENT!
 - Aucune prise en compte du temps passé en CCF contrairement à l'EN (les enseignants perçoivent 400€ pour cette tâche)

Ce que demande la Fep-CFDT :

- Une réglementation qui établit enfin l'EQUITE « Public » « Privé » pour les enseignants et les élèves.
- Un outil qui garantisse le respect des référentiels et qui prenne en compte la réalité de notre travail.
- Une plus grande autonomie pédagogique des équipes et une transparence, auprès des élus du personnel, dans la gestion des moyens mis à disposition par l'Etat.